

La pêche en Sarthe en 2024

Acheter sa carte de pêche :
« Un acte militant »

Garde-pêches : la fédération recrute





**LOISIRS
PÊCHE**

9 bis route de La Flèche - **SABLÉ**

02 43 92 75 16

Choix, prix, conseil...
une visite s'impose ! **P** SUR PLACE
MEMBRE DU RÉSEAU

MAGASIN EUROPÊCHE



EUROPÊCHE LOISIRS PÊCHE Sablé-sur-Sarthe - 300 m² dédiés à la passion de la pêche
Large choix de matériel dans toutes les techniques : Carpe, Carnassiers, Coup, Mer,
Mouche, Navigation

RCS Le Mans 814 931 432

ARRIVAGE CONSTANT DE NOUVEAUTÉS



JARDI

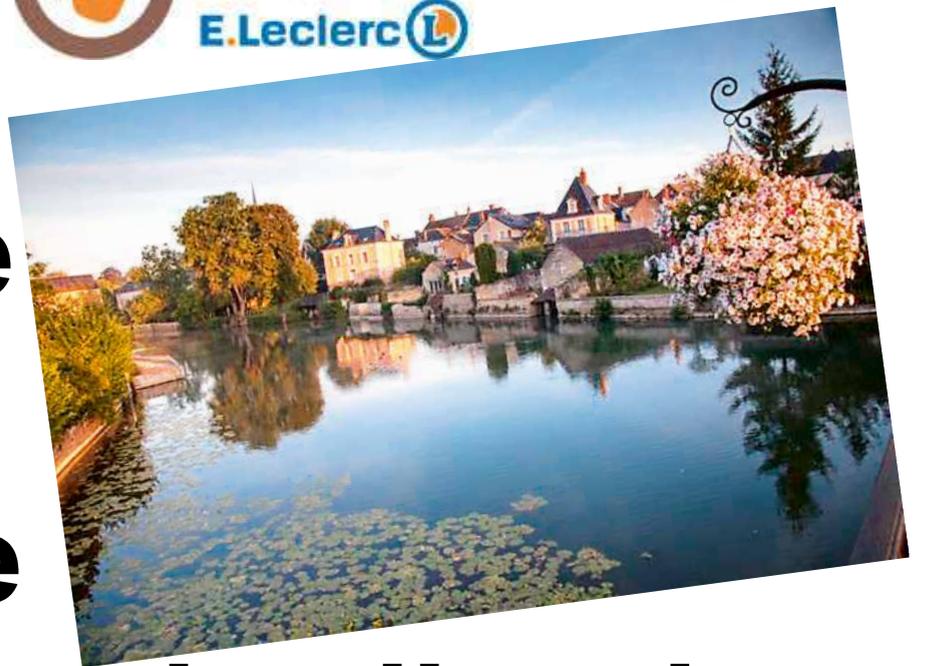
E. Leclerc
02 43 44 55 65



nos animaux

E. Leclerc

**Carte de
pêche
en vente
dans votre jardinerie**



E. Leclerc  **Château-Du-Loir**

RCS Le Mans B 577 251 028

EDITO

La pêche, un enjeu pour le tourisme en Sarthe

Pour la 6^e édition du guide départemental de la pêche, édité en partenariat par Le Maine Libre, Ouest France et la Fédération départementale de la pêche, nous vous avons composé un menu de choix.

En premier lieu, dans l'entretien qu'il nous a accordé, Jean-Marc Vaulée, le président de la fédération depuis mars 2022, revient sur les enjeux de la carte de pêche. "Prendre sa carte de pêche c'est un acte militant", assure-t-il. En effet, alors que le climat et les eaux se réchauffent, la cotisation annuelle permet d'aider au financement des interventions pour protéger et surveiller les cours d'eau. Les pêches de sauvetage menées lors d'épisodes caniculaires ont également un coût.

Dans ce guide 2023-2024, il sera également question de loisir. Avec la présentation du Schéma départemental de développement du loisir pêche. Il s'agit d'établir un état des lieux très précis de la pêche en Sarthe pour définir des projets pour les cinq prochaines années. Avec une idée-force: satisfaire les pêcheurs sarthois mais aussi exploiter

l'énorme potentiel du tourisme pêche en Sarthe. A découvrir aussi au fil des pages, un article qui illustre la volonté de la fédération de recruter et de former des garde-pêches dont les missions vont bien au-delà de la police.

Au siège de la fédération, sur le site des Rouanneries à Fillé-sur-Sarthe, les animations seront encore nombreuses en 2024 à l'adresse des jeunes, notamment. Vous retrouverez dans le guide le calendrier et l'éventail des activités qui seront proposées.

Et pour assouvir pleinement sa passion, il n'est pas inutile de se replonger dans la réglementation avec une série de questions-réponses qui pourra surprendre même les plus aguerris.

Enfin, un focus sur les travaux menés sur le petit cours d'eau Le Fessard, entre Yvré-le-Pôlin et Roëzé-sur-Sarthe sans oublier le coup d'œil dans le rétro pour revenir sur les événements qui ont marqué l'année. Cap sur 2024 : d'autres rendez-vous sont d'ores et déjà programmés.

Serge Danilo

Textes : Nicolas Fernand.

Coordonnées de la fédération : 02 43 85 66 01
accueil@peche72.fr
ou www.peche.72.fr



10-31-3502

Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65% de fibres recyclées. Eutrophisation : à partir de 0.009 kg/tonne.



Impression Ouest-France Rennes (35) - Ne pas jeter sur la voie publique

SOMMAIRE

Pages 4 et 5

Gardes-pêche : la fédération recrute et forme

Page 6

Interview de Jean-Marc Vaulée,
le président de la fédération

Page 8

Des conseils avant de partir à la pêche

Page 9

Les animations aux Rouanneries

Page 10

Le Fessard s'est refait une santé

Page 11

Schéma départemental :
une feuille de route pour les 5 ans à venir

Page 12

Retour sur 2023 et projection sur 2024

Page 14

Matériel de pêche : des précautions à prendre
pour prévenir la transmission de maladies

Page 15

Le silure : entre polémique et passion

IMAGINIEZ-VOUS
que le débit de nos
rivières a baissé
de 15% en 30 ans ?

Nous avons toutes et tous une relation particulière à nos cours d'eau sans forcément avoir conscience de l'incroyable biodiversité qu'ils abritent. Les milieux aquatiques sont précieux et fragiles : il est crucial de les connaître pour les protéger durablement !

SAUVONS NOS RIVIERES
ACTE 3 : CONNAITRE ET AGIR

Les pêcheurs vous parlent,
écoutez-les !

La fédé départementale recrute

La fédération compte trente-trois garde-pêches bénévoles. Sa volonté est d'étoffer les effectifs mais aussi de structurer davantage les actions de ces sentinelles des cours d'eau du département.

Dans la Sarthe, la fédération s'appuie actuellement sur un contingent de trente-trois garde-pêches particuliers, tous assermentés et bénévoles. « Notre volonté est de recruter sur la base du volontariat, de former et d'accompagner ces gardes dans leurs missions tout en assurant leur sécurité », note Benjamin Laribi, responsable développement à la fédération et en charge, notamment, de la coordination des garde-pêches particuliers.

« Au sujet de ces garde-pêches, les choses bougent », indique encore Benjamin Laribi. « Nous souhaitons étoffer les effectifs, afin d'obtenir une couverture la plus complète possible sur le département. Une commission a ainsi été créée au sein du conseil d'administration pour assurer les recrutements. »

« Permettre davantage de souplesse »

« Pour permettre davantage de souplesse à ces garde-pêches, la fédération s'est rapprochée de la préfecture pour revoir les modalités de leur assermentation. Sur le principe de la réciprocité qui existe entre les cinquante Associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA), chaque garde-pêche particulier se verrait assermenté sur l'ensemble des parcours gérés par les associations, ainsi que sur les propriétés de la fédération et sur le domaine public dont elle a la gestion. Ainsi le garde-pêche conservera un territoire attribué mais pourrait intervenir occasionnellement en cas de besoin et à la demande de la fédération, sur d'autres secteurs », poursuit Benjamin Laribi. « Autre projet : revoir les choses pour que les procédures effectuées par ces gardes remontent systématiquement à la fédération. Nous souhaitons également faire en sorte que le montant des amendes payées par les personnes verbalisées revienne, au moins en partie, à la fédération, aux associations et, donc, aux pêcheurs au travers de transactions civiles tel que cela se pratique ailleurs. »

Bien plus que la police de la pêche

En attendant de clarifier ces points de réglementation, des renforts se mettent en place progressivement. « Une indemnité est versée aux garde-pêches et leur uniforme est fourni », glisse Benjamin Laribi. Ils sont donc parfaitement reconnaissables au bord de l'eau. Un peu comme des policiers de la pêche sauf que, répétons-le, leur rôle va bien au-delà de cette fonction. « Ils effectuent des contrôles auprès des pêcheurs en action sur les parcours des AAPPMA. Cartes de pêche, modes de pêche, contenant à poissons : ils sont ame-



La fédération départementale recrute et forme des garde-pêches particuliers. L'objectif est d'étoffer les effectifs.

nés à réaliser différentes vérifications et en cas d'infraction avérée, à verbaliser. » Et Benjamin Laribi de poursuivre : « La commission créée au sein de la Fédération a rédigé un certain nombre de documents pour assister ces garde-pêches particuliers et faciliter leurs interventions. Ainsi chacun d'entre eux dispose-t-il d'une fiche de relevé d'infractions, d'une application Vigipêche pour le contrôle des cartes et la pré-saisie de procès-verbaux, d'un procès-verbal pré-rédigé et d'un compte rendu d'activité pour le suivi de ses interventions. La fédération se tient à leur disposition pour les assister, au besoin, dans la rédaction de leurs procès-verbaux. »

« Policiers de la pêche, les garde-pêches sont un maillon essentiel dans la défense de notre réseau associatif », conclut Benjamin Laribi. Ils sont de véritables sentinelles des cours d'eau.



La fédération départementale compte trente-trois garde-pêches bénévoles.

des garde-pêches et se structure

Les principales infractions constatées

Parmi les principales infractions constatées par les garde-pêches particuliers, l'absence de carte de pêche est passible d'une amende de classe 3, pouvant atteindre 338 €. D'autres faits illicites concernent les modes de pêche, les pratiques au-delà des heures légales ou dans des secteurs en réserves. Sans oublier le braconnage. « À ce sujet, il est demandé aux garde-pêches particuliers de se montrer vigilants », insiste Benjamin Laribi, responsable développement à la fédération et en charge de la coordination des garde-pêches particuliers « Ces infractions, parfois commises par des individus organisés, peuvent nécessiter un appui des forces de l'ordre. »

En fonction de la gravité des cas, d'une éventuelle récidive, des poursuites peuvent être engagées contre les contrevenants. Simple avertissement, amende, voire action au pénal et saisie du matériel, le spectre est large.

« La relève est assurée »

Renforcer les équipes est un axe du travail qui sera engagé. Les renouveler aussi lorsque la limite d'âge intervient pour certains après des années de bons et loyaux services. Ainsi à Mansigné, Philippe Allard est, depuis mars dernier, garde-pêche particulier. En lieu et place de Jean-Pierre Elie, 80 ans. « J'ai assumé cette fonction pendant quinze ans. L'heure était venue d'arrêter », dit ce dernier. « J'en garde de très bons souvenirs. Des moments d'échanges avec les pêcheurs. De bons moments. Nous sommes la plupart du temps très bien accueillis par les pêcheurs. »

Son successeur a repris le flambeau. Il affiche cette même envie d'aller au contact avec ceux qui fréquentent les cours d'eau. Philippe Allard confirme : « Lors d'un contrôle sur un plan d'eau, le temps de discuter avec tout le monde, de renseigner quand c'est nécessaire car la réglementation n'est pas toujours connue dans les détails, je ne compte pas mon temps. » Un plaisir qu'il ne boude pas.

Au quotidien, dans sa mission, il a cette approche immuable qui est celle de tous ces garde-pêches particuliers et celle de la fédération : « Sanctionner quand il le faut, mais surtout faire de la prévention. Expliquer, faire de la pédagogie », insiste Benjamin Laribi. « Ces gardes ont aussi et surtout un rôle de sentinelle. Ils surveillent les rivières, alertent au moindre problème, comme une pollution par exemple, ou une mortalité de poissons. Ils sont sur le terrain et sont aptes à nous faire remonter les informations. »



Philippe Allard (à gauche) a pris la succession de Jean-Pierre Elie à Mansigné (à droite). Au centre, Benjamin Laribi qui coordonne l'action des garde-pêches particuliers au sein de la fédération.

Évolution des ventes de cartes de pêche

Produit	Saison 2022 Nombre	Saison 2023 Nombre	Evolution 2022/2023	
			Nombre	%
Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2023	4 914	5 044	130	+ 2,65 %
Carte Personne majeure	6 516	6 261	- 255	- 3,91 %
Carte Personne majeure Offre d'automne	146	140	- 6	- 4,11 %
Sous-Total des cartes Personne Majeure	11 576	11 445	- 131	- 1,13 %
Carte Découverte Femme	651	631	- 20	- 3,07 %
Carte Personne mineure	1 874	2 152	278	+ 14,83 %
Carte Découverte -12 ans	1 918	1 880	- 38	- 1,98 %
Carte Hebdomadaire	346	347	1	+ 0,29 %
Carte Journalière	3 360	3 610	250	+ 7,44 %
Total Cartes de Pêche	19 725	20 065	340	+ 1,72 %
Option Entente Halieutique du Grand Ouest	70	69	- 1	- 1,43 %
Total cartes de pêche + options	19 795	20 134	339	+ 1,71 %

Tarif 2024

Type de carte	Interfédérale personne majeure	Personne majeure dans le département	Découverte femme	Personne mineure	Découverte - 12 ans	Hebdomadaire	Journalière
Validité	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre					7 jours consécutifs	1 jour
Tarif	110 €	83 €	40 €	24 €	7 €	35 €	13,50€



« La carte de pêche, un acte militant »

Hausse du prix des cartes, déversements, pêche et tourisme, jeunesse et surtout protection du milieu : le point avec Jean-Marc Vaulée, le président de la fédération départementale de pêche depuis mars 2022.

L'information n'aura pas échappé aux pêcheurs : le prix de la carte de pêche va augmenter en 2023. Votre sentiment à ce sujet ?

Jean-Marc Vaulée : « Cette année en effet le prix des cartes de pêche va augmenter. Mais il faut comprendre qu'acheter sa carte, c'est bien plus qu'obtenir le droit de prélever du poisson. C'est avant tout un acte militant. C'est adhérer, au propre comme au figuré, à une association qui protège la rivière. Alors, quand je paie, je participe moi aussi. Je veux que les uns et les autres comprennent que prendre sa carte, c'est aider à la préservation des cours d'eau et que c'est en préservant ce milieu que les peuplements piscicoles se porteront mieux. »

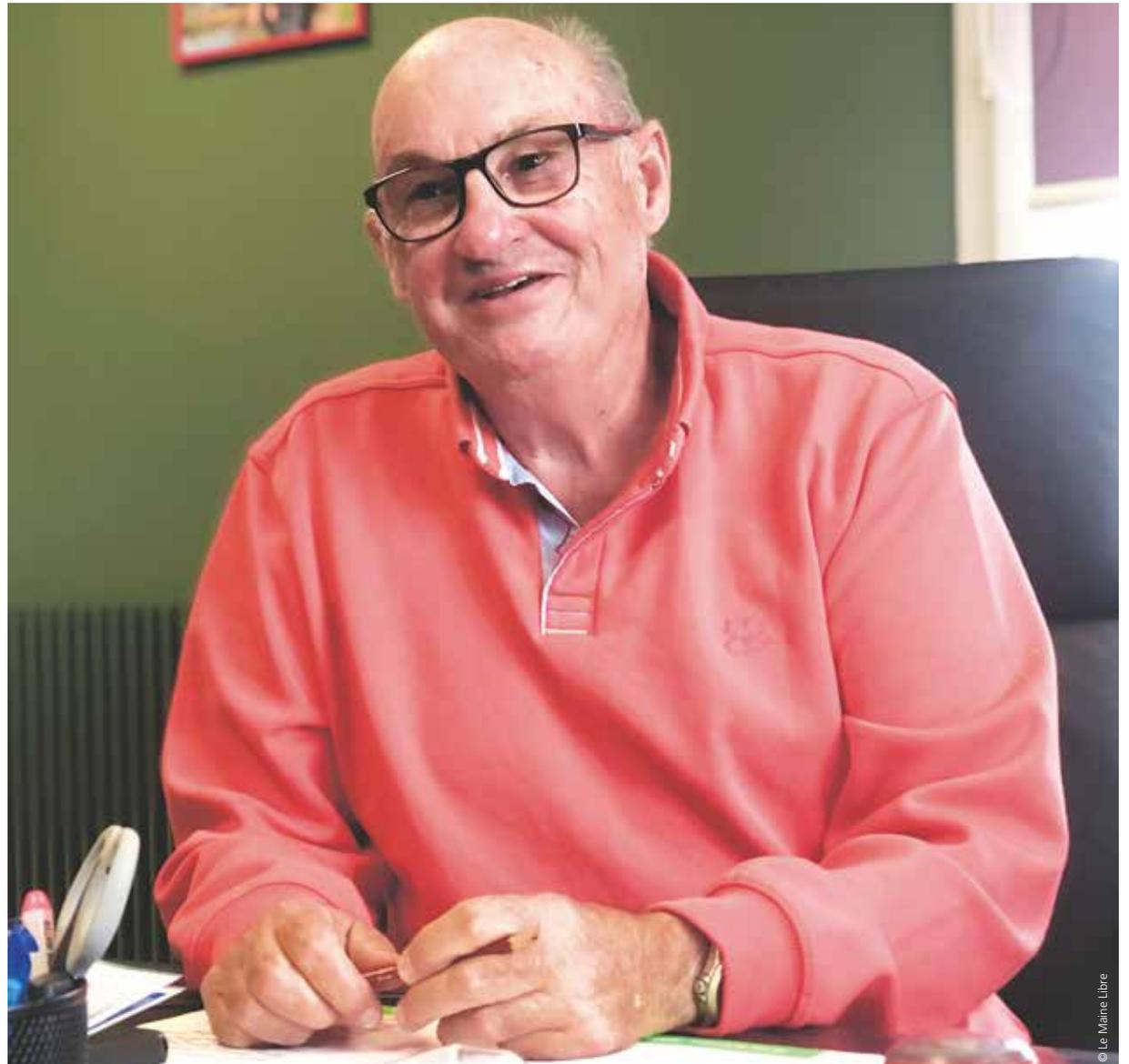
Cette augmentation de prix est donc justifiée dans le contexte de changement climatique que l'on sait ?

« Le réchauffement climatique, l'élévation de la température des rivières et leurs conséquences sur les débits et la qualité de l'eau sont des enjeux essentiels qui nous préoccupent au plus haut point. L'évolution du profil thermique des cours d'eau pourrait entraîner la disparition de certaines espèces -celles qui affectionnent les eaux fraîches en premier lieu- dans un futur proche. Alors, pour mener à bien nos missions de surveillance et de protection, nous investissons. Il s'agit par exemple de s'équiper de sondes thermiques pour récolter des données et alerter les services de l'État lorsque nous constatons des situations critiques. Le principe est d'anticiper pour éviter d'être confronté à des mortalités qui interviennent de plus en plus régulièrement. Ces situations extrêmes nécessitent parfois de réaliser des pêches de sauvetage avec du matériel spécifique. Les cotisations des pêcheurs nous permettent alors, entre autres, d'assurer ces suivis. »

La fédération investit pour la prévention et le suivi. Le fait-elle aussi dans le cadre de déversements de poissons ?

« Tout à fait. Nous faisons également des efforts pour répondre aux attentes des pêcheurs. J'annonce ainsi que des déversements en brochets et black-bass seront effectués dans les cinq ans à venir sur des secteurs bien identifiés, en rivières et dans quelques plans d'eau fédéraux. Nous y adjoindrons des déversements de poissons fourrages en plans d'eau pour que ces carnassiers puissent trouver suffisamment de nourriture. Cette initiative répond notamment aux demandes de jeunes pêcheurs, amateurs de pêche en float tube, aux leurres ou de street fishing. »

Au sujet de ces jeunes notam-



Jean-Marc Vaulée, président de la fédération depuis mars 2022, explique pourquoi le prix de la carte de pêche augmente.

ment, le nombre de ceux d'entre eux qui prennent leur carte de pêche augmente au niveau national. Constatez-vous ce même phénomène en Sarthe ?

« En France, on enregistre +15 % de cartes de pêche pour les 12-18 ans. Notre département connaît la même tendance que l'on peut attribuer à l'effet produit par nos écoles de pêche mais aussi par certains influenceurs. D'ailleurs la fédération nationale s'est rapprochée de certains d'entre eux, non-pêcheurs, qui ont partagé des vidéos de leurs premières expériences au bord de l'eau. L'un d'eux, Tristan, a totalisé plus de 1,2 million de vues en deux mois. Nous ne pouvons que prendre en considération ce phénomène qui doit être suivi d'un passage du virtuel au concret, et donner envie à ceux qui regardent ces images de passer à leur tour à l'action. »

Autre point d'actualité pour la pêche en Sarthe : la volonté de l'ouvrir davantage aux touristes. Où en sommes-nous ?

« D'abord un constat : la situation

économique n'est pas très favorable ; ensuite, notre département ne dispose pas d'une très forte identité en termes de tourisme halieutique. Néanmoins un potentiel existe et nous travaillons sur ce sujet avec Sarthe Tourisme. Il s'agit de communiquer sur ce potentiel, mis en évidence au travers du schéma départemental de développement du loisir pêche, de miser sur nos sites labellisés, qui doivent constituer des vitrines, sur nos cours d'eau à carnassiers, sur certains plans d'eau, sur nos hébergements situés à proximité de sites d'intérêt halieutique. Il faut développer tout cela et plus on le fera, plus le département sera identifié pour la pêche, et il en vaudra la peine. Il faut donc, là aussi, investir, pour l'avenir et pour les pêcheurs sarthois dont la satisfaction est une priorité. »

Vous êtes à la tête de la fédération depuis mars 2022. Quelques mots sur deux années de présidence ?

« Je vais répéter ce que je dis depuis mon élection : je ne suis pas le président des déversements de pois-

sons. Nous ne sommes pas qu'une fédération de pêche ! Nous sommes bien plus que cela, une association de protection des milieux aquatiques. Les organismes aquatiques et donc les poissons paient le plus lourd tribut depuis des décennies d'aménagements des cours d'eau. La gestion de la ressource en eau constitue l'enjeu des décennies à venir. L'eau est vitale pour les humains. Ce qui se passe dans les rivières est d'une importance capitale. Une rivière qui se dégrade devient dangereuse pour les poissons. Un président de fédération doit prendre en compte les attentes de chacun dans la mesure du possible. Ma priorité, celle de la fédération et de ses techniciens, est non seulement de défendre les intérêts des pêcheurs, mais également de défendre les milieux et de contribuer à leur restauration face aux nombreuses atteintes qu'ils subissent. Je délivre donc en conclusion un message d'espoir et rassurant : nous sommes là pour mener à bien cette mission et nous comptons sur le soutien et la compréhension de tous. »

Ouvert
du mardi au vendredi
9h - 12h30 / 14h - 19h
le samedi
9h - 12h30 / 14h - 18h30

Gibier de l'eau

PÊCHE

- Carnassiers
- Pêche au coup
- Truites
- Carpes
- Cartes de Pêche

CHASSE

- Textile chasse
- Coutellerie
- Archerie
- Bottes de chasse
- Accessoires



La Jalêtre - Avenue Rhin et Danube
LA FLÈCHE - 02 43 45 99 13

Siret 801850579000 13

**1 cadeau
OFFERT**

**sur présentation
de ce coupon.**

Offre non cumulable, valable
jusqu'au 30 septembre 2024
pour un minimum de
15€ d'achat.

*Limité à 1 cadeau par personne selon stock disponible.



Ces choses à connaître avant de pêcher

Des questions, sur la réglementation notamment, reviennent souvent. Pêcheurs novices et même confirmés, voici quelques fondamentaux à connaître avant d'aller taquiner le poisson.

Ce guide de la pêche en Sarthe s'adresse aux fins pêcheurs mais aussi au grand public. Ceux qui n'y connaissent pas grand-chose dans le domaine ont des questions dont les réponses peuvent sembler aller de soi quand on maîtrise bien son sujet. « Mais il n'est pas rare que des pêcheurs plus confirmés aient eux aussi des interrogations sur tel ou tel point de réglementation », indique Élodie Licois-Secouet, chargée de communication à la fédération. « Nous avons donc estimé intéressant de proposer un petit questions-réponses sur certains fondamentaux », poursuit le président Jean-Marc Vaulée.

► À quoi correspond une ligne ?

Dans la réglementation, en fonction de l'endroit, une ou plusieurs lignes seront autorisées par pêcheur. Mais à quoi correspond une ligne ? « Souvent, dans l'esprit des gens une ligne c'est une canne de pêche au coup sans moulinet. Mais il ne s'agit pas de cela. N'importe quel type de canne, avec ou sans moulinet (carpe, coup, carnassier) est considéré comme une ligne d'un point de vue réglementaire », explique Élodie Licois-Secouet. « Dans un cours d'eau de première catégorie, une seule ligne est autorisée. En deuxième catégorie, c'est quatre. »

► 1^{re} ou 2^e catégorie ?

La transition est toute faite pour ce point suivant : les cours d'eau sont donc classés en première ou deuxième catégorie. Cela a des conséquences sur la réglementation en vigueur. « La première catégorie correspond principalement aux petites rivières dans lesquelles on trouve des truites », indique Élodie Licois-Secouet. En deuxième catégorie, on trouve davantage les poissons blancs et les carnassiers. « Ces cours d'eau de deuxième catégorie appartiennent soit au domaine public soit au domaine privé. » La fédération loue le droit de pêche au conseil départemental sur le domaine public. Sur la Sarthe, cela correspond à la partie de la rivière comprise entre



Fillé, vendredi 10 novembre 2023. Élodie Licois-Secouet, chargée de communication à la fédération.

le barrage d'Enfer au Mans et la limite départementale du Maine-et-Loire. « Pour le Loir, le tracé concerné se situe entre Chahaignes et la limite du Maine-et-Loire », précise Élodie Licois-Secouet. « Pour le privé, les berges et le fond du lit appartiennent aux riverains jusqu'au milieu de la rivière. Ils ne sont pas propriétaires des poissons qui s'y trouvent mais sont dans l'obligation d'assurer l'entretien. »

Pour en terminer avec ces catégories, notons cette incidence sur les périodes d'ouverture de la pêche : « Il n'y a pas de date de fermeture générale de la pêche en deuxième catégorie. En première catégorie, la pêche ouvre le deuxième samedi de mars et ferme le troisième dimanche de septembre. »

► Quels horaires pour la pêche ?

Que ce soit en première ou en deuxième catégorie, on ne peut pas pêcher 24 heures sur 24. « La règle est

la suivante : pêche autorisée à partir d'une demi-heure avant le lever du soleil, jusqu'à une demi-heure après son coucher. » À chacun d'être vigilant donc. D'autant que les gardes-pêches effectuent des contrôles assez régulièrement.

► Et pour la carpe ?

La carpe de nuit est une pratique répandue sur le domaine public. Mais, là aussi, il y a des règles de bases à connaître avant de se lancer. « Pour s'abriter, seul le biwy ou tente de carpiste (de couleur verte) est autorisé. Il n'est pas question de transformer certains endroits au bord de l'eau en campings sauvages », livre Élodie Licois-Secouet. « Il est obligatoire d'utiliser une veilleuse pour signaler sa présence et de remettre à l'eau le poisson. »

► La carte de pêche est-elle toujours obligatoire ?

La réponse est oui sur tous les cours d'eau et les plans d'eau avec lesquels

une communication est avérée. Et aucune tergiversation possible à ce sujet. Même les plus jeunes des pêcheurs doivent être en possession de ce sésame pour pratiquer. « En fonction de l'âge et des souhaits des uns et des autres, il existe différentes formules. Cette carte peut être départementale ou interdépartementale à l'année, hebdomadaire ou encore journalière », détaille la chargée de communication de la fédération. Avec, bien entendu, des tarifs différents.

► Des fermetures spécifiques ?

Il convient à chaque pêcheur de s'informer à ce sujet, en se rendant notamment sur le site de la fédération départementale. « Il existe en effet des dates de fermeture spécifique pour le black-bass, le sandre ou le brochet par exemple », indique Jean-Marc Vaulée. « Il s'agit de mesures destinées à protéger ces espèces pendant leur période de reproduction. »

Et pourquoi pas un club pêche ?

« Nous aimerions mettre en place un club pêche aux Rouanneries, à Fillé. L'idée serait qu'il prenne la forme d'un rendez-vous mensuel et qu'il réunisse des pêcheurs avec à chaque séance une pratique différente », confie Jean-Marc Vaulée. Pêche au coup, mouche, feeder, carnassier et autres techniques serviraient de thématiques à chaque rendez-vous. « Il ne s'agirait pas de réserver ce club à de grands spécialistes, mais de l'ouvrir au plus grand nombre. On y viendrait pour un petit moment de détente après sa journée de travail qui s'achèverait par un casse-croûte convivial. »



Strada
Assurances

SARL STRADA ASSURANCES

H. LE COQ - C. RENUSSON- C. BELLAYER

Toutes Assurances et Placements

CENTRE-VILLE

54 Av. François
Mitterrand

02 43 14 53 80

CHASSE ROYALE

34 Av. Louis
Cordelet

02 43 24 69 61

PONTLIEUE

13 Av. Félix
Géneslay

02 43 84 03 30

ARNAGE

112 Avenue
Nationale

02 43 88 95 90

ALLONNES

42 Avenue
Charles de Gaulle

02 43 80 74 10

LE MANS

83 Rue
du Bourg Belé

02 43 51 19 50

COULAINES

22 Rue
de la Paix

02 43 81 22 87

strada@mma.fr

N° Orias 09046839 / www.orias.fr

« Apprendre à pêcher et à protéger la nature »

Tout au long de l'année, des animations sont organisées aux Rouanneraies. Exemple lors de ce stage proposé à des 8-18 ans durant les vacances de la Toussaint. Ils ont appris à pêcher, mais pas que.

Les vacances de Toussaint touchent à leur fin en cette journée grise de début novembre. Ciel bas et gris sur les Rouanneraies. Quelques averses aussi, mais la météo ne refroidit pas les pêcheurs. Au bord de l'eau, une dizaine de jeunes participent à ce nouveau stage organisé par la fédération. Pour les encadrer, Enguerran Rossit, employé au sein de la structure, et Kylian, jeune apprenti de 21 ans. La thématique du jour : la pêche aux leurres.

Parmi les participants, la plupart des enfants et ados possèdent déjà des bases plus ou moins solides. Certains découvrent, d'autres se perfectionnent. Malo, 9 ans, est de ceux-là. « Je pêche depuis que j'ai 6 ans », dit-il. « Je suis venu au stage parce que j'aime bien la pêche. C'est la deuxième fois pour moi et mon rêve, ce serait de prendre un brochet. » Enguerran Rossit sourit en écoutant le jeune garçon. « L'objectif durant ces journées est d'apprendre les bases pour être capable de se débrouiller ensuite au bord de l'eau. Nous nous adaptons au niveau de chacun. Ces stages viennent en complément de l'école de pêche que nous proposons au printemps et à l'automne. »

« Les pêcheurs de demain »

Dans une ambiance à la fois studieuse et toute propice à la camaraderie, les jeunes participants s'appliquent. Certains ont convaincu des copains de les rejoindre sur ces stages. C'est ainsi que Lucas, 14 ans, a décidé de franchir le pas : « Des amis qui participent m'ont donné envie d'essayer et je ne regrette pas. On nous montre les bons gestes, les bonnes façons d'animer le leurre », indique-t-il. En plus de ces conseils très techniques, les pêcheurs en herbe sont également sensibilisés à



Fillé, vendredi 3 novembre 2023. Séance de pêche aux leurres pour ces jeunes. Tout au long de l'année, les animations s'enchaînent aux Rouanneraies.

la préservation de la biodiversité, à la protection de l'environnement, au respect de la nature. « Et c'est essentiel », insiste Kylian. Ces jeunes sont les pêcheurs de demain. Il est important qu'ils soient au fait de ces questions qui sont devenues des priorités. » Au bord du grand plan d'eau, Sacha, 12 ans, écoute attentivement ce qui lui est dit. Mordu de pêche, il sait que

les comportements responsables d'aujourd'hui conditionneront les parties de pêche de demain. S'il veut continuer à prendre du sandre, des perches, des brochets comme il l'a déjà fait, il faudra que les cours d'eau soient sains et préservés. En attendant, le jeune ado s'amuse au stage. Même si un brochet qu'il pensait bien tenir s'est décroché. « Il devait

faire 50 centimètres », sourit-il. Peu importe, c'est aussi ce qui fait le sel de la pêche. Et c'est aussi ce que l'on enseigne à ces jeunes aux Rouanneraies : accepter les revers, savoir attendre les jours meilleurs quand la déveine s'en mêle. En un mot, être patient. Comme une école de la vie.

Le planning de fonctionnement du plan d'eau

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL							MAI							JUIN																																		
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di																												
1	2	3	4	5	6	7	29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2	27	28	29	30	31	1	2																					
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	3	4	5	6	7	8	9							
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	29	30	31	1	2	3	4	24	25	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30
29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	1	2	3	25	26	27	28	29	30	31	29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
5	6	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7	29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1	30	1	2	3	4	5	6	28	29	30	31	1	2	3	25	26	27	28	29	30	1
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1	23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31	1	2	3	25	26	27	28	29	30	1	23	24	25	26	27	28	29
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	30	1	2	3	4	5	6	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	30	31	1	2	3	4	5

carnassier du bord (leurre + mouche)

feeder / anglaise / carpe au coup / pêche au coup

carnassier en bateau et en float-tube (leurre + mouche)

pêche de la carpe en batterie (2 lignes)

Retrouvez l'ensemble des manifestations dans le département sur notre site www.peche72.fr

Sur le Fessard, les travaux portent leurs fruits

Il y a trois ans, des travaux ont été menés sur le cours d'eau le Fessard à Oizé et Cérans-Foulletourte. Objectif : améliorer son écosystème. Des pêches d'inventaires viennent de démontrer l'efficacité de cette intervention.

Mi-septembre 2023, dans une parcelle de Cérans-Foulletourte, au lieu-dit Grenouiller. Sur place, une pêche d'inventaire est menée dans le Fessard par des agents de la Fédération de pêche de la Sarthe. Ils ont été sollicités par le Syndicat mixte Sarthe Est aval unifié (SMSEAU), lequel a décidé de mener dans ce petit cours d'eau des travaux afin de le redynamiser et d'améliorer son écosystème. Ceux-ci ont été lancés il y a trois ans et en cette fin d'été 2023, l'objet de cet inventaire est d'évaluer l'efficacité de ce qui a été réalisé. Un peu plus tôt, une pêche identique a été organisée sur une autre partie du petit cours d'eau, à Oizé, avec cette même volonté d'en savoir plus sur ce que cette intervention de l'homme a apporté à l'écosystème.

« Il s'agit d'une pêche à l'électricité. Sur une centaine de mètres, représentatifs de la partie du Fessard concernée par cette intervention, nous pêchons toutes les espèces afin d'analyser la qualité du peuplement piscicole », indique Cyril Lombardot, technicien à la fédération départementale. « Les poissons sont comptabilisés, mesurés, pesés et remis à l'eau vivants, à l'exception des espèces indésirables. Cela nous donne une idée précise de l'état du peuplement. » Et dans le cas du Fessard, une idée de son évolution depuis la réalisation des travaux. Comme une photo avant/après, puisqu'une première pêche d'inventaire avait été menée avant le démarrage du chantier.

« Des espèces manquaient »

« Dans ce cours d'eau, qui ne se trouvait pas en bon état, il avait été décidé d'intervenir », relève Delphine Delahaye, présidente du SMSEAU. « Nous menons régulièrement des projets de restauration sur les cours d'eau des bassins-versants qui dépendent de notre syndicat. » Dans le cas du Fessard, des aménagements très anciens (plusieurs siècles) avaient altéré son dynamisme. « Les écoulements étaient uniformes. Son peuplement était très pauvre et très



Cérans-Foulletourte, mardi 12 septembre 2023 La pêche d'inventaire est en cours. Les poissons sont comptabilisés, pesés, mesurés et remis vivants à l'eau, à l'exception des espèces indésirables.

banalisé », fait remarquer Marie Dervellois, technicienne rivière au sein du SMSEAU. « Des espèces qu'on attendait ici manquaient. » En vue d'améliorer la situation, le Fessard a été rechargé de granulats. Rien que sur la parcelle du Grenouiller, 250 tonnes ont ainsi été apportées. Le chantier a été financé par l'Agence de l'eau (60 %), la Région (20 %) et le syndicat (20 %).

En ce mois de septembre, l'heure était donc à l'évaluation. « Et les résultats semblent concluants », se félicite Cyril Lombardot. « L'objectif paraît atteint en termes de biodiversité : la présence de nombreuses espèces dites rhéophiles, comme le goujon

ou le chevesne, sont nos indicateurs ici. Avant, ils étaient présents mais avec des densités très faibles. Nous avons trouvé un nombre intéressant d'espèces juvéniles, ce qui démontre que la reproduction a lieu. Le cours d'eau produit et joue son rôle de nurserie. »

« L'action porte ses fruits »

« L'apport de ces granulats a incontestablement permis de diversifier le profil du Fessard et, donc, son habitat », met en avant le technicien de la fédération. « Le rétablissement du bon état écologique du cours d'eau est engagé. »

« L'action qui a été menée porte ses

fruits d'après toutes ces constatations », se réjouit Marie Dervellois.

En trois ans, le Fessard, qui prend sa source à Yvré-le-Pôlin et conflue avec la Sarthe à Roëzé-sur-Sarthe, s'est visiblement refait une santé. « Nous avons un programme de six ans pour mener d'autres travaux sur les bassins-versants dont nous avons la compétence », indique Delphine Delahaye.

Ce qui a été fait sur le Fessard sera un exemple à suivre. Et là aussi, les techniciens de la fédération seront susceptibles d'être appelés afin de vérifier l'efficacité des actions menées. Avec des pêches de suivi réalisées avant... puis après les chantiers.

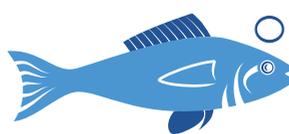


Schéma départemental : une vraie feuille de route

Grâce au travail d'un cabinet d'études, la Fédération pourra mener de nombreux projets en matière de développement du loisir pêche dans les cinq ans à venir.

Le travail mené à la demande de la fédération départementale par Arnaud Mahut, du bureau d'études associatif Ayga, spécialisé dans le développement halieutique et basé dans l'Aveyron, a été copieux. Ce qui en ressort un an et demi plus tard permet de disposer d'une véritable feuille de route.

« Le schéma départemental de développement du loisir pêche, déclinaison étoffée du schéma national élaboré en 2011, constitue le document de référence pour nos structures en matière de développement du loisir pêche », explique Jean-Alexandre Dachary, le directeur de la fédération. « Il définit les enjeux de la pêche de loisir pour les cinq années à venir en vue d'une valorisation du territoire par la pêche, en s'appuyant sur son potentiel. »

« J'ai rencontré les cinquante Associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) sarthoises en leur consacrant une demi-journée chacune, pour échanger sur les caractéristiques de leur territoire, les pratiques actuelles et les éventuels projets. Parallèlement, toutes les données concernant les aménagements existants, les effectifs de pêcheurs, les déversements, la réglementation ou la communication ont été passées au crible », détaille Arnaud Mahut.

« S'appuyer sur la réalité pour être cohérents »

Il en ressort un diagnostic très précis, « une photographie du loisir pêche dans notre département, avec la plus-value d'une analyse menée avec un regard extérieur », met en avant Jean-Alexandre Dachary. « Ce schéma départemental prend également en considération les attentes de nos pêcheurs. L'enquête régionale menée en 2020 a été complétée par un sondage réalisé auprès de plus de huit cents d'entre eux pour identifier les profils des uns et des autres, et proposer des actions en accord avec la diversité des pratiques actuelles. » « Le public de pêcheurs, en Sarthe comme partout ailleurs, est très di-



Fillé, vendredi 20 octobre 2023. Arnaud Mahut et Jean-Alexandre Dachary présentent le schéma départemental : un outil précieux pour définir les actions à mener dans les cinq ans à venir.

versifié. Tout comme ses attentes. Et tout comme ce qui peut être proposé en termes de réalisations », poursuit Arnaud Mahut.

« Une évaluation dans cinq ans »

Ces innombrables données ont permis de bien cibler les forces et faiblesses du loisir pêche dans le département et de définir les enjeux qui se traduisent par une longue liste de projets pour les années à venir. « Il fallait cadrer les choses. S'appuyer sur la réalité afin d'être cohérents au moment de proposer aux gestionnaires et aux élus de s'associer à ces initiatives futures », relève Jean-Alexandre Dachary.

Dans ce schéma départemental, sept

grands enjeux ont été définis. Ils ont donné lieu à la réalisation de cent quatorze fiches/actions dans tous les domaines qui touchent au développement du loisir pêche et à sa valorisation. « Pour chacune d'elles, un projet sur un secteur. Le contexte, les enjeux, un descriptif de l'action envisagée, une estimation du budget nécessaire à sa réalisation et un calendrier prévisionnel pour la concrétiser », indique Arnaud Mahut.

« Bien évidemment, ces cent quatorze fiches ne seront pas toutes réalisées entre 2024 et 2028. Et comme rien n'est figé, d'autres actions pourront venir s'ajouter à cet épais catalogue. Nous définirons donc des priorités et, dans cinq ans, nous pro-

céderons à une évaluation », révèle Jean-Alexandre Dachary.

D'ores et déjà, ce schéma suscite l'intérêt. « Les partenaires techniques et financiers, qui ont été associés à la démarche depuis son origine adhérent au projet », se félicite Jean-Alexandre Dachary. Le conseil départemental a inscrit le loisir pêche dans son schéma de développement touristique. « Et il s'agit bien là d'un aspect sur lequel la fédération et les institutions comptent miser. En sachant promouvoir ses atouts, le département a une belle carte à jouer, notamment pour les courts séjours multithématiques. »

« C'est un phénomène qui prend de l'ampleur et que nous souhaitons développer en collaboration avec Sarthe Tourisme. Nous voulons contribuer à amplifier la fréquentation du département, y compris hors saison touristique, au travers de la pêche automnale des carnassiers, entre autres », insiste le directeur de la fédération.

« Développer la pêche en milieu urbain »

« Cela doit permettre une vraie valorisation de notre territoire en misant sur la pêche, à l'heure où les activités de plein air explosent. Les institutionnels l'ont d'ailleurs bien compris. Des actions sont donc à mener dans ce sens et ce schéma va nous y aider. »

Un autre partenaire associé à cette démarche manifeste son intérêt pour la pêche de loisir : « Le Mans Métropole avec qui nous avons l'ambition de développer la pêche en milieu urbain », glisse Jean-Alexandre Dachary. Le fameux phénomène du street fishing compte de plus en plus d'adeptes en effet. Un aspect bien évidemment pris en compte par ce schéma départemental, dans lequel sont livrées des préconisations à ce sujet. « Nous disposons désormais d'un outil qui comporte un programme d'actions pour répondre aux attentes de chacun. Nous sommes plus que jamais audibles pour être soutenus dans nos projets », conclut Jean-Alexandre Dachary.

HYPER U

Ecommoy

BAR L'Escale Belinoise CAFETERIA

LE SOLEIL, ROUTE DU MANS
Tél : 02 43 42 16 59

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé. www.mangerbouger.fr RCS Le Mans B 330 942 871

Avec la carte de pêche InterFédérale 2024, pêchez plus loin...

La carte de pêche InterFédérale à 110 € permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocitaires des 91 départements adhérents du CHI / EHGO / URNE

CLIQUEZ IMPRIMEZ PÊCHEZ
www.cartedepêche.fr



Retour sur les principaux temps forts de 2023

2023 a été riche en événements pour la fédération départementale. 2024 le sera également. Petit retour en arrière sur ce qui a marqué l'année passée et coup d'œil sur des temps forts prévus pour les mois à venir.

Un spécialiste du silure aux Rouanneraies

Le 3 février, une conférence assez inédite a été proposée aux Rouanneraies. Le sujet abordé : le silure. Elle a été animée par Xavier Vela, pêcheur et grand spécialiste de ce poisson. Devant le public, il a partagé ses expériences de pêche et a évoqué le comportement du silure, poisson controversé, mais aussi plébiscité par les amateurs de sensations fortes.

Visite du président du conseil départemental

Elle a eu lieu le 24 mai. Dominique Le Mèner, le président du conseil départemental de la Sarthe, s'est rendu aux Rouanneraies pour une rencontre avec les responsables de la fédération. Il était accompagné de Françoise Lelong, conseillère départementale sur le canton de Saint-Calais. « Ils ont découvert nos installations et l'intérêt de porter des projets en commun », indique Jean-Marc Vaulée. « Les échanges ont été très intéressants et très instructifs, au sujet notamment des projets que nous pouvons envisager ensemble dans le domaine du développement de la pêche de loisir et du tourisme pêche. Nous avons perçu ce moment comme un signe fort de la part du président du Conseil départemental. »



Du 5 au 8 octobre, la Tribal Cup Shimano a réuni des carpiques de très haut niveau aux Rouanneraies. 2 420 kg de poissons ont été sortis de l'eau.

La Tribal Cup Shimano, épreuve top niveau

Du 5 au 8 octobre, le site du siège de la fédération a été le théâtre d'un « événement exceptionnel au vu de la qualité des pêcheurs engagés et de

l'importante logistique mise en place », dixit Jean-Marc Vaulée. Pour la première fois, les Rouanneraies ont accueilli la Tribal Cup Shimano. Une compétition de très haut niveau au cours de laquelle seize équipes de carpiques venues de toute la France se

sont affrontées de jour et de nuit. Au total, 56 heures de pêche et 2 420 kg de carpes sorties de l'eau.

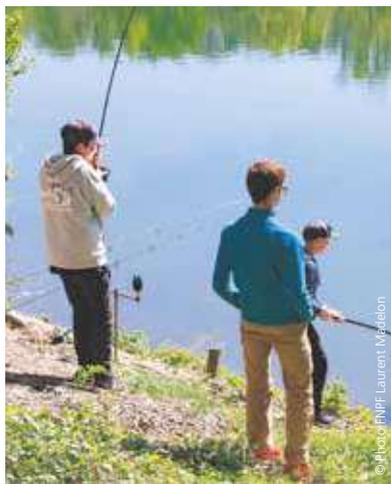
« L'épreuve a été relayée en direct du début à la fin sur YouTube, avec un point proposé toutes les trois heures », livre Jean-Marc Vaulée. Des retransmissions qui ont été très suivies. On notera que cette édition 2023 a été remportée par un duo de jeunes pêcheurs sarthois. Deux virtuoses qui ont su parfaitement tirer leur épingle du jeu face à une concurrence redoutable.

Le président national à Fillé

Autre visite qui a marqué l'année 2023 : le 20 septembre, Claude Roustan, le président de la FNPF (Fédération nationale de pêche en France) a passé un long moment aux Rouanneraies, en compagnie de Hamid Oumoussa, le directeur de la FNPF, et d'André Buchou, le président de l'association régionale des fédérations.

« Là aussi un signe fort », se réjouit Jean-Marc Vaulée. Ces visiteurs de marque ont salué la qualité des installations dont bénéficient désormais les pêcheurs sarthois, ainsi que les projets menés et à venir dans notre département.

De nombreux sujets ont été passés au crible durant cette rencontre.



Le 20 septembre, Claude Roustan (2^e en partant de la droite), le président de la FNPF est venu aux Rouanneraies.

À venir en 2024

La Tribal Cup

Au vu du succès de la grande première d'octobre dernier, la volonté de la fédération est de renouveler l'événement. « Et au vu de la réussite de la première édition aux Rouanneraies, nous nous attendons à être submergés par les demandes d'inscriptions. Nous avons la volonté de permettre à deux équipes féminines de participer dans le cadre d'Octobre Rose », confie Jean-Marc Vaulée.

Fête de la pêche

L'idée est d'organiser cet événement cette année dans la Sarthe, certainement sous la forme d'une grande journée portes ouvertes sur le site des Rouanneraies.

Relooker le site internet

C'est un projet pour les mois à venir. « On ajoutera, entre autres, une carte interactive », précise Jean-Marc Vaulée. « Nous souhaitons le rendre plus pertinent pour les nombreux visiteurs qui le consultent. »

Travaux d'aménagements en matière d'halieutisme

Là aussi des avancées qui marqueront 2024. Des travaux seront lancés afin d'améliorer les conditions d'accueil et de pratique pour les pêcheurs. Ils concerneront, entre autres et à titre d'exemples, le petit plan d'eau des Rouanneraies, le plan d'eau du Creux à Bazouges-sur-le-Loir et la Sarthe à Souvigné-sur-Sarthe, où un espace pêche-détente sera aménagé.

Études et projets techniques

Des suivis piscicoles, des suivis thermiques, des actions de restauration des cours d'eau (notamment) vont également voir le jour ou se poursuivre. « Un programme ambitieux pour l'équipe salariée et le conseil d'administration qui tiendront les pêcheurs informés par le biais des outils de communication habituels », souligne Jean-Marc Vaulée.

PACIFIC PÊCHE

PARTAGEONS NOTRE P♥SSION

LE PLUS GRAND CHOIX D'ARTICLES DE PÊCHE AU MEILLEUR PRIX

VOTRE ESPACE PÊCHE EN SARTHE

MAGASIN PACIFIC PÊCHE LE MANS - LA CHAPELLE ST AUBIN

ZAC DU MOULIN AUX MOINES, 23-27 RUE LOUIS DELAGE, 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN

TÉL. 02 43 43 45 45

www.pacificpeche.com



Suivez les actualités de Pacific Pêche !

TENSION ATTENTION



Protégez-vous du risque électrique !

Pêcheur

Attention une ligne peut en cacher une autre !

Parfois, les zones de pêche se trouvent à proximité de lignes électriques. Votre canne à pêche (en fibre de carbone ou avec une ligne de grande longueur) peut provoquer un arc électrique lorsque vous êtes à proximité d'une ligne.

**Gardez vos distances
et ayez toujours le réflexe :
Tension, Attention !**



**Pêchez ces conseils
sans modération**

- Téléchargez et utilisez l'application **LigneAlerte** qui vous prévient du danger lorsque vous pêchez.

- Évitez de pêcher près des lignes électriques.
- Tenez votre canne horizontalement quand vous passez sous une ligne électrique.
- Soyez vigilant aux panneaux d'informations indiquant les zones à risque.

- Si vous ne connaissez pas la zone de pêche, attendez le lever du jour pour repérer les lieux.
- Renseignez-vous auprès de votre fédération de pêche.

enedis



Pour toute information complémentaire, consultez Tension-Attention.fr ou rendez-vous sur enedis.fr et rte-france.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Des gestes pour éviter la transmission de maladies

Pour éviter la transmission de maladies au sein des populations de poissons, un appel à la vigilance est lancé. Le point avec Cyril Lombardot, technicien à la Fédération.

L'incident avait défrayé la chronique en mai dernier : dans les plans d'eau de Parigné-l'Évêque et de La Flèche, une mortalité importante de poissons avait été constatée. Sa cause ? La maladie du sommeil. « Une pathologie émergente mais comme d'autres dans ce contexte de réchauffement climatique », pointe Cyril Lombardot. « Cette situation nous inquiète bien évidemment et nous amène à demander aux pêcheurs de prendre certaines précautions pour éviter de transmettre des agents pathogènes d'un endroit à un autre. »

Ainsi, quelques gestes, plutôt simples, pourraient permettre de limiter les risques de contaminations. « Nous appelons les pêcheurs à ne pas transporter de poissons d'un point d'eau à un autre. C'est d'ailleurs interdit par la réglementation mais il est utile de bien insister sur ce point », indique Cyril Lombardot. Ceci pour éviter une contamination directe. « D'autres mesures doivent être appliquées pour prévenir la contamination indirecte, poursuit Cyril Lombardot. Elles consistent à nettoyer et à désinfecter le matériel de pêche après chaque séance pour éviter de transporter des agents pathogènes d'un site à un autre. L'objectif est de détruire les germes potentiellement présents sur les tapis de réception, les filets des épuisettes, les bourriches, les waders, les bottes et même les embarcations. »

Des poissons pas préparés

Pour ce faire, plusieurs possibilités. « Nettoyer ces équipements à grande eau, au jet, afin de les débarrasser des résidus organiques, de la vase, des herbiers. Les laisser ensuite sécher au soleil, conseille Cyril Lombardot. Le mieux reste néanmoins d'utiliser un désinfectant tel que la javel sur du matériel pré-nettoyé, soit en laissant tremper dix à quinze minutes avant de rincer, soit en effectuant des pulvérisations. » « Les virus sont partout mais nous sommes actuellement confrontés à des mala-



Fillé, vendredi 27 octobre 2023. Cyril Lombardot insiste sur la nécessité de désinfecter son matériel après une partie de pêche.

dies émergentes face auxquelles nos peuplements de poissons ne sont pas préparés sur le plan défensive immunitaire », relève le technicien de la Fédération. « Il est donc indispensable que les pêcheurs se responsabilisent. À la fédération, intervenant sur plusieurs types de milieux, dont certains très sensibles, nous avons adopté ces gestes depuis quelque temps déjà, notamment après les pêches électriques que nous réalisons régulièrement. Il faut que ces précautions soient désormais prises par le plus grand nombre. » Les conséquences peuvent en effet être lourdes en cas de propagation de ces maladies.

« L'intérêt de tous »

« Lorsqu'un plan d'eau est contaminé, tout devient très compliqué. Les pertes peuvent être très importantes et nous l'avons constaté avec la maladie du sommeil, qui peut entraîner la mortalité de plus de 80 % des carpes durant la première année, insiste Cyril Lombardot. Pour les gestionnaires de ces plans d'eau, ce sont d'énormes quantités de poissons morts à évacuer et la reconstruction d'un cheptel à l'identique reste très incertaine. » « Dans le cas d'une maladie émergente, en l'absence de système immunitaire efficace, la population est

particulièrement exposée, tout particulièrement les individus les plus fragiles, ajoute Cyril Lombardot. Certes, certains poissons vont survivre, développer une immunité et seront mieux armés pour résister par la suite. Mais lorsqu'une maladie a un tel impact, impossible de dire si la population de poissons pourra s'en remettre et, si elle le peut, de savoir quand elle retrouvera son équilibre. Prendre certaines précautions, en désinfectant son matériel, doit donc rentrer dans les habitudes des pêcheurs de loisir. Il y va de l'intérêt de tous. »

**Arche
de la
NATURE**
LE MANS MÉTROPOLE

À 10 minutes du cœur de la ville du Mans, l'Arche de la Nature offre un vaste espace naturel de 500 hectares aux visiteurs.



Maison de la Prairie

La ferme pédagogique accueille de nombreuses races locales, dont certaines peu communes. Le jardin potager, de 2 100 m², propose une diversité de légumes, arbore différentes techniques de jardinage : culture sur buttes, jardins suspendus, etc.



Maison de la Forêt

Au cœur d'un espace boisé de 300 ha, la Maison de la Forêt invite les visiteurs à découvrir les nombreux animaux sauvages (vivants ou naturalisés) et les essences végétales.



Maison de l'Eau

Au bord de l'Huisne, cette ancienne usine de production d'eau potable dévoile un patrimoine industriel unique : machines à vapeur et hydrauliques, roues à aubes, éolienne Bollée. La Maison de l'Eau propose des modules interactifs sur l'eau, de grands aquariums sur les poissons d'eau douce, ainsi qu'une exposition sur les énergies.

Avant toute visite, merci de consulter les informations à jour sur le site www.arche-nature.fr ou par téléphone au 02 43 47 40 00.

Silure : entre polémique et passion

Sortie pêche au silure avec Enguerran Rossit, animateur à la Fédération de pêche de la Sarthe. L'occasion d'évoquer un poisson qui a ses amateurs et ses détracteurs.

Son aspect et sa taille ne plaident pas en sa faveur. Mais faut-il se fier aux apparences ? Le silure, colosse des eaux douces, est désormais bien implanté dans la Sarthe, comme partout ailleurs en France. Ceux qui voient d'un très mauvais œil sa présence l'accusent de bien des maux et notamment celui de causer sur les autres espèces de graves dommages en se gavant à longueur de temps. D'autres voient en lui un candidat de choix pour quelques parties de pêche très sportives. Entre détracteurs et amateurs, à qui donner raison ? Où placer le curseur ?

« Le silure est de toute évidence un poisson polémique », répond Enguerran Rossit. « À mon sens, il est largement méconnu et il paie son image. Ce n'est pas le plus beau poisson du monde et son gabarit impressionne. » Dans la Sarthe, certains spécimens dépassent en effet les deux mètres de longueur. Pas rien.

« Avec le silure, on revit un peu ce qu'on avait connu avec le sandre lorsqu'il a fait son apparition dans notre département. C'était dans les années 70-80 », relève Enguerran Rossit. On accusait alors ce carnassier venu d'ailleurs de dévaster les bancs de petits poissons et de remplacer le brochet.

« Sensations fortes »

« Pour le silure, et il y a des choses bien plus graves que sa présence dans nos cours d'eau, l'impact ne semble pas si important que certains le prétendent. Regardez ici, autour de vous dans cette rivière. Il y a des poissons, des poules d'eau. Tout n'a pas été dévoré. Les conséquences peuvent être plus préjudiciables dans un milieu fermé, en plan d'eau. »

Quoi qu'il en soit, le silure, si décrié par certains, en a conquis d'autres. « Des pêcheurs, de plus en plus nom-



© Fédération départementale de pêche de la Sarthe

Décrié par certains, le silure a aussi ses adeptes : ceux qui sont à la recherche de sensations fortes au bord de l'eau.

breux, se passionnent pour ce poisson. Il fait rêver les plus jeunes à la recherche de sensations fortes, notamment », assure Enguerran Rossit. « Le silure est extrêmement combatif, avec une force assez exceptionnelle. Il peut être pêché au vif mais on peut aussi le prendre au leurre voire à la bouillette ou au ver de terre. Il est assez opportuniste. Il lui arrive même de manger des ragondins ou

des poules d'eau. J'ai moi-même vu un jour un canard se faire avaler par un silure. » Pour s'en aller défier ces mastodontes (le record du monde : plus de 2,80 mètres pour près de 140 kg), inutile de préciser que le matériel utilisé devra être à la mesure de la résistance qui lui sera opposée : « Une canne très solide, de la tresse et de très gros hameçons, du type de ceux que l'on utilise pour la pêche

des poissons exotiques », détaille Enguerran Rossit. Du bord, en bateau ou à bord d'un float tube, il faudra se montrer patient : « Non, le silure ne saute pas sur tout. Il arrive qu'il soit très mordeur et, au contraire, certains jours comme c'est le cas pour tous les autres poissons, il restera totalement inactif », indique l'animateur de la Fédération départementale de pêche.



© Le Maire Libre

Enguerran Rossit, animateur à la fédération de pêche de la Sarthe.

La technique d'Enguerran Rossit

« J'utilise des hameçons du type de ceux qui servent pour la pêche de poissons exotiques et de la grosse tresse, indique Enguerran Rossit. La canne en carbone doit être très solide. Je fais le choix d'un flotteur de 200 grammes et un plomb de 130 grammes pour équilibrer. J'ajoute une perle de caoutchouc pour bloquer le plomb, un émerillon et un bas de ligne d'environ un mètre. J'utilise deux hameçons (un simple et un triple) pour escher le vif. » Avec ce matériel adapté, le combat sera certes intense « mais d'une durée plus courte qu'avec du matériel plus léger ».

Autre conseil : un klonk peut parfois être utilisé pour frapper la surface de l'eau. « Cela attire les silures, curieux par nature. »

Enfin, ne pas oublier de se munir d'une paire de gants pour manipuler ces gros poissons. « Le plus dangereux ce sont les hameçons et pas ses dents. Même si une morsure implique de désinfecter immédiatement la blessure. »

Des séances pour pêcher le silure

Tout au long de l'année, la Fédération propose des sorties individualisées pour pêcher sur la journée ou la demi-journée. Carnassier, mouche entre autres.

« Pour le silure, pas plus de deux personnes. Nous sommes en bateau. Il faut avoir au minimum 13 ou 14 ans pour participer », indique Enguerran Rossit. Pour ces excursions, prévoir le pique-nique et la tenue adaptée.

BIENVENUE DANS LE PLUS GRAND MAGASIN DE PÊCHE DE LA SARTHE !

700 m²

dédiés à toutes les pratiques
et plus de **200 marques**
des plus connues aux plus pointues !



Jean-Jacques

**SERVICE
LIGATURE**
à partir de 30€



La carte AVANTAGES

Vous avez tout à y gagner !

- 3 leures achetés,
LE 4^{ÈME} OFFERT*
- Pour tout achat d'une carte de
pêche dans l'un de nos magasins,
**RECEVEZ 15€ EN BON
D'ACHAT⁽¹⁾**



Romain

**Dès maintenant,
NOTRE ÉQUIPE
DE PASSIONNÉS
VOUS ATTEND !**

* Le moins cher des 4 offert.
(1) Valable à partir du 15 décembre 2023 au 31 mars 2024. Bon valable dès le lendemain et pour une période de 3 mois (utilisable en 1 seule fois, ne donne pas droit à remboursement de la différence). 1 seul bon d'achat par porteur de carte. Les cartes de pêche découverte -12 ans, carte hebdomadaire, carte journalière sont exclues de l'offre.

RCS 422.555.722 Lille Métropole. Crédit photo : Freepik. Pour les porteurs de la carte de fidélité. Voir conditions en magasin.

TERRES & EAUX LE MANS

La nature, ça se vit.

Z.A.C. des Portes de l'Océane - 12, rue de Villeneuve

REJOIGNEZ-NOUS SUR terreseteaux.fr



72650 Saint-Saturnin - 02 43 14 56 00